

Rapport du secrétaire général, Michel Vaïs
Assemblée générale de l'AICT, en ligne – 15 mai 2021

Depuis notre dernière assemblée générale (AG), le 15 novembre 2018 à Saint-Petersbourg, il s'est passé 2 ans et demi. Normalement, nos AG se déroulent à 2 ans d'intervalle. Si nous avions pu vous inviter tous à Bratislava, comme prévu, en mai 2020, l'intervalle aurait été d'un an et demi. Nous sommes donc dans un délai raisonnable, malgré la pandémie qui s'est abattue sur nous tous depuis le début de 2020 et qui nous a obligés à vous convoquer en ligne en 2021. Je dois dire cependant que ce n'est pas la première fois qu'une assemblée générale suit la précédente avec un tel délai. Le congrès de 2001, à Montréal, a eu lieu 3 ans après celui de Gdansk, et celui de Turin, en 2006, a suivi de 3 ans celui de Bucarest. Bref, le comité exécutif dépend normalement des invitations de festivals pour organiser nos congrès.

Cette fois cependant, notre congrès se limite à l'assemblée générale, pour des raisons pratiques. Il fallait en effet renouveler les postes de direction et le Comex, qui a dû travailler très fort pour surmonter les défis de la COVID. Car l'AICT n'a pas chômé depuis un an, organisant des stages, des colloques, une remise du prix Thalie et publiant notre revue Web comme d'habitude, en plus de nous réunir huit fois depuis Saint-Petersbourg, soit deux fois en présence (à Montpellier et à Chicago) et six fois en ligne, ce qui est le double de notre rythme habituel. En plus, le Bureau de l'AICT (qui comprend la présidente, le secrétaire général, le trésorier et nos adjoints) a dû se réunir à de multiples reprises entre les réunions du Comex. Notre site Web, géré par Octavian Saiu (Secrétaire général adjoint), que je remercie, s'adapte constamment pour refléter toutes ces activités.

Sur le plan des adhésions, le nombre de sections nationales et régionales a légèrement augmenté depuis notre dernière assemblée générale : en plus des membres individuels et associés, nous sommes passés de 37 sections en règle en 2018 à une quarantaine au moment où ce rapport est écrit, à la mi-avril 2021. Cela dit, en comptant nos sections régionales, nous sommes présents d'une façon ou d'une autre dans plus de 80 pays. L'AICT suscite toujours de l'intérêt un peu partout dans le monde, et je reçois régulièrement des demandes d'information et d'adhésion. Dans plusieurs pays, il y a eu aussi des changements à la direction des associations, qui sont reflétés dans la liste des membres sur le site Web.

Si vous avez la curiosité de lire sur notre site les procès-verbaux de nos réunions du Comex, vous y trouverez tous nos rapports sur les stages, les colloques, les finances, et mes rapports sur le fonctionnement général de l'Association. Je vous rappelle donc ici seulement les grandes lignes de ce qui est arrivé depuis deux ans et demi. Comme vous pouvez l'imaginer, les critiques de théâtre ne sont pas toujours d'accord entre eux. Ainsi, il m'est arrivé de recevoir des messages de personnes désirant devenir membres individuels de l'AICT, mais qui vivent dans un pays où existe déjà une section nationale, comme en Hongrie ou en Macédoine du Nord. Naturellement, cela est impossible.

Côté missions à l'étranger, en plus de nos réunions à Montpellier et à Chicago, je suis allé à Pékin en septembre 2019, à l'invitation de notre section chinoise, pour un colloque très instructif sur la critique, doublé d'un concours qui a attiré plusieurs participants de Chine

et de l'étranger. C'est là que j'ai vu une adaptation ovale du logo rond de l'AICT, et j'ai proposé au Comex de moderniser notre image de cette façon, pour la rajeunir un peu... mais cette suggestion n'a pas été retenue par mes collègues.

Nous avons nommé une adjointe à notre délégué turc, Ragip Ertugrul, qui s'occupe des réseaux sociaux. Natalia Tvalchrelidze, qui est bilingue (anglais/français) s'acquitte de cette tâche avec une grande efficacité.

Fin septembre 2020, j'ai reçu une plainte d'une société de gestion de droits pour la reproduction non autorisée d'une photo sur notre site Web, du metteur en scène Kirill Serebrennikov que l'on voit derrière les barreaux. Après négociations, nous avons dû payer une pénalité d'environ 175 euros.

Sur un plan plus personnel, si j'ai ralenti mon rythme comme spectateur de théâtre, j'ai continué à écrire, à traduire et à réviser de nombreux textes, notamment pour *Critical Stages/Scènes critiques* et pour mes collègues, de façon à ce que l'AICT continue de fonctionner dans ses deux langues officielles, comme c'est le cas depuis sa fondation.

Si vous avez des commentaires ou des questions, je serai heureux de vous écouter lors de notre assemblée en ligne du 15 mai prochain.